

Présents : BENOIT Pierre, BESSET Grégory, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, DOUILLET Amandine, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, GUTIERREZ Raul (jusqu'à 20H30), JACUZZI Vincent, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël, MERIAUX Céline, NAEGELLEN Philippe, NEYRARD Mélissa, PITARD Patrick, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid.

Assistent : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF), TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusé : REYNAUD Lucas.



Joël MALIN ouvre la séance à 19 heures.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 29 Septembre 2025](#)

Le compte rendu est adopté à la majorité.

[Retour sur l'AG du District](#)

Elle a eu lieu le Samedi matin 18 Octobre 2025 à l'auditorium de Péronnas.

Salle appréciée malgré le manque de chauffage. La salle « accueil » trop petite.

Devant certaines d'interrogations sur les moyens que pourraient mettre en place le District sur la prévention, une réunion entre les membres du bureau et les co-présidents de la Commission Prévention sera organisée.

Satisfaction concernant la présence de 78 clubs sur 88 et sur l'adoption de tous les vœux proposés par le District.

[Retour sur RID U14F](#)

Félicitations aux joueuses présentes à VICHY lors de ce Rassemblement Interdistricts du 25 au 28 octobre 2025 pour leur comportement et leur motivation.

Remerciements aux accompagnateurs : Mme Colette GAILLARD, M. Cédric GANDON et M. Thibault VALLET (CTD DAP).

Victoire 5 - 1 contre le Cantal

Victoire 1 - 0 (tab) contre l'Allier

Victoire 2 - 1 contre la Drôme Ardèche

Défaite 0 - 5 contre Lyon et Rhône

Victoire 2 - 0 contre la Haute Savoie Pays de Gex

Notre sélection est qualifiée pour le Final Four qui se déroulera du 28 au 30 Novembre 2025 à Tola Vologe.

Les accompagnateurs seront Mme Amandine DOUILLET, M. Damien DULAC (éducateur sportif district) et M. Thibault VALLET (CTD DAP).

[Retour sur CID U15](#)

Félicitations aux joueurs présents à TOLA VOLOGE lors de cette Coupe Interdistricts des 28 et 29 octobre 2025 qui ont porté fièrement les couleurs de notre département.

Remerciements aux accompagnateurs : M. Victor DESMARIS, M. Damien DULAC (éducateur sportif district) et M. Jean Marie BRESSOUX (CTD PPF).

Défaite aux tirs au but contre la Savoie

Défaite 0 - 1 contre l'Isère

Défaite 2 - 7 contre Lyon et Rhône

Le Comité de Direction accepte la demande d'achat de survêtements pour les sélections dès la saison 2026/2027.

Retour sur les réunions U15

Vis à vis de la recrudescence de la violence sur et en dehors des terrains, la Commission Prévention a organisé des réunions avec tous les clubs, de manière à sensibiliser les acteurs responsables encadrants et joueurs de football.

La catégorie U15 a été ciblée comme catégorie réceptive à ce que la Commission souhaite mettre en place. Cette catégorie commence à évoluer à 11, dans les mêmes conditions que les adultes, sur des espaces identiques.

De plus, ces jeunes ados communiquent entre eux et avec les autres et peuvent colporter des informations importantes. C'est la raison de notre choix pour communiquer sur la violence.

Invitation de 2 personnes maxi par club : le Président ou un membre de leur Comité Directeur accompagné du responsable de la catégorie U15 ou du responsable technique du club ou du capitaine de l'équipe U15...

Le ou la responsable est convié(e) à la réunion si un club possède une équipe U15 Féminine.

Ces réunions ont eu lieu les :

- A Villars les Dombes le 13/10/2025 : 11 clubs présents sur 19 convoqués

Bonne réunion, constructive ou chacun a expliqué leurs actions mises en place.

- A Hauteville le 20/10/25 : 5 clubs présents sur 14 convoqués

Bonnes discussions.

- A Polliat le 27/10/2025 : 15 clubs présents sur 17 convoqués

Peu de discussions sur les actions mises en place par les clubs. Quelques discussions ont amené de la contestation de la part de certains clubs.

La Commission Prévention rédigera un compte rendu qui sera envoyé aux clubs.

Joël MALIN espère que ces réunions seront utiles et répercutées dans les clubs.

Point sur la Soirée des Récompenses

La 11ème édition aura lieu ce vendredi 7 novembre 2025 à Attignat.

Les clubs et récipiendaires ont été invités par courrier.

Il manque encore quelques CV.

Rendez-vous à 16h30 – 16h45 pour la mise en place de la salle.

Application du Barème disciplinaire (article 4.1)

Suite à l'A.G. de la FFF du 14 Juin 2025, l'article 4.1 doit être obligatoirement appliqué afin de lutter contre toutes les violences faites envers les arbitres) (cf compte rendu du Comité de Direction du District du 07/07/2025).

Cette information a été communiquée et expliquée lors des réunions de rentrée des clubs de Août/Septembre 2025.

Cet article n'est pas nouveau mais il est demandé de mettre en application celui-ci pour toutes violences (verbales, physiques, écrites) envers les officiels. Il donne la possibilité aux organes disciplinaires l'opportunité de prononcer une ou plusieurs des sanctions disciplinaires prévues dans cet article et ceux-ci doivent en déterminer la nature ainsi que le quantum (article 4.1).

La Commission de Discipline informe les membres du Comité directeur, que depuis le début de saison, cet article et ces sanctions ont été appliqués dans 8 dossiers (5 avec retrait de points fermes et 3 avec retrait de points avec sursis). A ce jour un seul club a fait appel de cette décision.

Il est précisé que le rappel à l'ordre, ainsi que le retrait de points au classement font bien partie des sanctions prévues à l'article 4.1.1.

Dotations des Challenges de la Sportivité et du Fair Play 2025/2026

Challenge de la Sportivité

Voir en fin de compte rendu le détail des dotations.

Challenge du fair-play

Voir en fin de compte rendu le détail des dotations.

Modification dotations

Le Comité de Direction valide les changements ci-dessous :

- Fiches prévention éducateurs : 80 €uros (carte cadeau Intersport)
- Bénévole du mois : 100 €uros (carte cadeau Intersport)

Parole aux commissions

Arbitrage (Grégory BESSET)

FIA d'Octobre : les 27 candidats ont réussi l'examen qui a eu le 2/11/2025.

Depuis le début de cette saison, 10 arbitres agressés verbalement ou physiquement.

Calendrier :

Samedi 8 novembre : réunion d'information pour la formation arbitre de Ligue

Samedi 22 novembre : réunion pour les jeunes arbitres du district (présence obligatoire pour tous)

Vendredi 5 décembre : soirée à Marcel Verchère lors du match FBBP01 - Sochaux en l'honneur des nouveaux arbitres formés lors de la saison 2024-2025

Samedi 13 décembre : rattrapage des tests théoriques et physiques pour les arbitres concernés

Samedi 20 décembre : information arbitrage FUTSAL

Samedi 3, samedi 10 et dimanche 11 janvier : formation Initiale en arbitrage

Samedi 17 janvier : formation continue pour les arbitres (merci de bloquer la date)

Foot Réduit (Patrick TEPPE)

Reprise des compétitions ce samedi 8 novembre 2025.

Le 2^{ème} tour du Festival U13 Pitch aura lieu le samedi 22 novembre 2025.

Le Comité de Direction valide la candidature du CS Viriat pour l'organisation de la finale départementale qui aura lieu le 29 mars 2026.

Le Comité de Direction autorise les U9F du club de Valserhône Foot à participer uniquement au plateau du 22 novembre 2025 organisé par le District de Haute Savoie Pays de Gex. La demande pour le 8 est refusée car tardive.

Sportives (Jacques CONTET)

Le 2^{ème} tour des Coupes de l'Ain a eu lieu ce week-end du 2 novembre 2025.

3 matchs reportés pour terrains impraticables. Les rencontres sont reportées au 11 novembre 2025.

2 matchs pour autres motifs :

Bord de Veyle : match reporté suite dégradations de leurs locaux. Le club ayant fait parvenir un arrêté municipal allant du 2 novembre et ce jusqu'à nouvel ordre, doit trouver un terrain de repli pour les matchs à venir.

Nantua / St Martin MCV : match arrêté.

L'AS Montréal, qualifié pour le 7^{ème} tour de la Coupe de France le 15 novembre 2025, demande à ce que tous leurs matchs du samedi soient reportés.

Jacques CONTET étudiera la faisabilité de cette demande.

Trésorerie (Vincent LAUPRETRE)

Comme annoncé lors de l'AG d'Octobre, le Comité de Direction réfléchit à l'utilisation de la réserve constituée pour une dotation sur l'achat de tablettes par les clubs.

En effet il est possible que des tablettes plus récentes soient nécessaires pour supporter la nouvelle version de la FMI.

A ce sujet, une étude est lancée par la Fédération avec un nouveau partenaire. En fonction du résultat de cette étude et de la participation potentielle de la FFF, le district pourrait apporter une contribution complémentaire.

Délégués (Patrick PITARD)

Toujours aucune nouvelle concernant la formation à l'intention des délégués, organisée par la LAuRAFoot, sur la nouvelle version de la FMI.

Arbitrage par joueurs sanctionnés

Le Comité de Direction valide le texte ci-dessous. Il sera diffusé sur les courriers envoyés aux clubs ainsi que dans le FOOT AIN.

« Le joueur ZZ devra être équipé d'une tenue sportive, muni de sa licence (ou d'une pièce d'identité), d'un sifflet, d'un chronomètre (et de cartons) et être présent 1 heure avant le début de la rencontre (article 42.14 des règlements du District).

Informez le joueur ZZ de sa désignation et lui faire savoir qu'il est considéré comme un officiel et détient à ce titre les mêmes droits et devoirs qu'un arbitre officiel, aussi, il peut (et doit) mettre des cartons quand cela est nécessaire. »

Commission Technique (Jean Marie BRESSOUX)

Lors des détections U11 – U12 et U13, une sensibilisation sur la violence a eu lieu auprès des parents. Mme Stéphanie GILLY sera la représentante de notre District lors des finales du Festival U13 Pitch à Feurs le 2/05/2026 et de la LAuRAFoot du 5 au 8/06/2026 à Canet en Roussillon.

La Commission est toujours à la recherche de gymnases afin d'organiser la Coupe de l'Ain Futsal jeunes de Janvier et Février 2026.

Commission Mixité (Amandine DOUILLET)

1^{ère} action organisée par la Commission lors du plateau féminin le 11 octobre 2025 à Attignat afin de promouvoir les actions d'octobre rose en présence de la ligue contre le cancer.

Infos du président

- Point licences : 19.203 à ce jour (19.975 en novembre 2024) soit -4%.

- Démission de toutes fonctions au sein du District de M. Vincent JACUZZI.

Il faudra donc pourvoir le poste d'ici l'AG de Juin 2026 et le remplacer à la présidence de la Commission Féminine.

- Changement de commission de Mme Catherine GALLICE. Rentre à la Commission Prévention et sort de la Commission Mixité.

- Révision en cours du contrat de location Toshiba du photocopieur et des 2 imprimantes. En attente d'une nouvelle proposition de ce fournisseur.

Rencontre d'un prestataire, en attente d'une proposition.

- Rencontre d'un prestataire pour panneaux solaires dans le but de faire des économies sur les factures d'énergie.

- Signature d'un contrat de partenariat avec TECHNIGAZON pour 2 saisons.

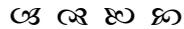
- Suite à la signature de la reconduction du partenariat avec SOCLUB, des chasubles seront commandées afin de doter les 4 nouveaux clubs de D1.

Les clubs de D1 SOCLUB sont dans l'obligation de mettre les chasubles lors des matchs. Un rappel sera fait.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 8 Décembre 2025 à 19 H 00.

Joël MALIN clôture la réunion à 21 H 47.



CHALLENGE DE LA SPORTIVITE SAISON 2025/2026

Récompenses

- **Seniors D1**

1er : 250 euros en bons d'achat
2ème : 200 euros en bons d'achat
3ème : 150 euros en bons d'achat

- **Seniors D2 (pour chaque poule)**

1er : 250 euros en bons d'achat
2ème : 200 euros en bons d'achat
3ème : 150 euros en bons d'achat

- **Seniors D3 (pour chaque poule)**

1er : 250 euros en bons d'achat
2ème : 200 euros en bons d'achat
3ème : 150 euros en bons d'achat

- **Seniors D4 (pour chaque poule)**

1er : 250 euros en bons d'achat
2ème : 200 euros en bons d'achat
3ème : 150 euros en bons d'achat

- **Seniors D5 (pour chaque poule du 1^{er} niveau)**

1er : 1 jeu de maillots
2ème : 100 € en bons d'achat

- **Seniors D5 (pour chaque poule du 2^{ème} niveau)**

1er : 3 ballons
2ème : 2 ballons

- **Seniors Féminines (2ème phase – 1^{er} niveau)**

1^{er} : 200 € en bons d'achat
2ème : 150 € en bons d'achat

- **U20 D1 (2ème phase)**

1^{er} : 150 € en bons d'achat
2ème : 100 € en bons d'achat

- U17 D1 (2^{ème} phase)

1^{er} : 150 € en bons d'achat

2^{ème} : 100 € en bons d'achat

- U15 D1 (2^{ème} phase)

1^{er} : 150 € en bons d'achat

2^{ème} : 100 € en bons d'achat

**CHALLENGE DU FAIR PLAY
Saison 2025/2026**

D1

1er : 1 jeu de maillots - 1 trophée

2ème : 6 ballons

3ème : 4 ballons

D2

1er : 1 jeu de maillots - 1 trophée

2ème : 6 ballons

3ème : 4 ballons

4ème : 3 ballons

5ème : 3 ballons

6ème : 2 ballons

D3

1er : 1 jeu de maillots - 1 trophée

2ème : 6 ballons

3ème : 5 ballons

4ème : 5 ballons

5ème : 5 ballons

6ème : 4 ballons

7ème : 4 ballons

8ème : 4 ballons

9ème : 3 ballons

D4

1er : 1 jeu de maillots - 1 trophée

2ème : 6 ballons

3ème : 5 ballons

4ème : 5 ballons

5ème : 5 ballons

6ème : 4 ballons

7ème : 4 ballons

8ème : 4 ballons

9ème : 3 ballons

10ème : 3 ballons

11ème : 3 ballons

12ème : 2 ballons

Seniors Féminines (2^{ème} phase – 1^{er} niveau)

1er : 1 jeu de maillots - 1 trophée

2ème : 4 ballons

U20 D1 – 2^{ème} phase

1er : 1 jeu de maillots – 1 trophée

2ème : 4 ballons

U17 D1 – 2^{ème} phase

1er : 1 jeu de maillots – 1 trophée

2ème : 4 ballons

U15 D1 – 2^{ème} phase

1er : 1 jeu de maillots – 1 trophée

2ème : 4 ballons